

LIGUE HAUTS-DE-FRANCE
TRIATHLON – DUATHLON – AQUATHLON
BIKE & RUN – SWIMRUN – SWIMBIKE – RAID

ASSEMBLEE GENERALE 2019



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

HAUTS DE FRANCE

Samedi 07 mars 2020
LIEVIN



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

HAUTS DE FRANCE

ASSEMBLEE GENERALE

Le 7 mars 2020 - LIEVIN

Sommaire

Allocution du Président	4
Rapport moral de la Ligue	7
Bilan financier de la Ligue	11
Prévisionnel et propositions des coûts.....	34
Désignation des vérificateurs aux comptes	42
Modifications des statuts.....	43
Les violences sexuelles dans le sport	45
Appel à projet / « Immersive Room Triathlon.....	47
Election partielle au CA de la Ligue.....	49
Désignation des représentants de la Ligue à l'AG fédérale	50

ALLOCUTION DU PRESIDENT OLIVIER DUCHATEAU

Bonjour à toutes et à tous,

Bienvenue à cette seconde assemblée générale de la Ligue de Triathlon des Hauts De France.

Celle-ci est comme d'accoutumée, précédée des Assemblées Générales des Comités Départementaux de Triathlon. C'est une volonté de la Ligue de regrouper tous ces temps forts de la vie triathlon le même jour et si possible sur un seul lieu afin de minimiser les déplacements.

Cette saison 2020 est déjà la dernière de l'Olympiade en cours et il nous faut déjà se projeter dans la prochaine. L'olympiade 2021/2024 verra la recomposition complète ou partielle des six organes déconcentrés de la Fédération Française de Triathlon. Une belle et grande journée à organiser et qui le sera sur une journée entière. Le matin celle-ci sera consacrée aux CODEP, l'après-midi à la Ligue après une pause déjeuner sous forme d'un buffet. Notre fédération va également tourner une page de son histoire. En effet, Philippe LESCURE, ne repartira pas pour un sixième mandat et mettra un terme à 28 années d'engagement dont 20 de Présidence.

Avant de laisser place au déroulé de cette Assemblée Générale, je tiens tout d'abord à remercier le Triathlon Club de Liévin et plus particulièrement les deux Laurent, SZEWCZYK et PHILIPPE, pour m'avoir retiré une belle épine du pied quand j'ai reçu courant Janvier, l'annulation, pour cause d'indisponibilité, de la salle panoramique avec vue sur le stade couvert pour tenir cette Assemblée Générale. Les bonnes relations entre la ville et le Club de Liévin ont permis d'obtenir la mise à disposition de la salle du conseil en l'hôtel de ville. Énième rebondissement, nous nous retrouvons dans l'amphithéâtre du Stade couvert, certes encore un peu trop grand pour nous. Néanmoins, qu'il est agréable de se réunir ici dans un très grand lieu du sport en Hauts De France, reconnu mondialement.

J'en profite également pour féliciter le TC Liévin pour leur gestion de club et les grands moments qu'ils nous font vivre tout au long d'une saison. L'actualité concernant le Covid19 a malheureusement contraint à l'annulation du Triathlon Indoor Festival à la fin du mois. Mais son anticipation a permis de vite trouver une solution pour que tout le travail fourni ne soit reporté que de quelques mois. Le 17 octobre est déjà bien coché dans nos agendas. Ici et là, nous constatons bon nombre de manifestations sportives annulées, et à mon sens ce n'est que le début. Il semble peu probable que la France échappe au stade 3 (le dernier) de l'épidémie, selon la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye. Concrètement pour la population, plusieurs mesures dites « barrières » sont énoncées. Elles concernent la fermeture graduelle des crèches et des établissements d'enseignement et une restriction des grands rassemblements et des activités collectives. A ce point de vigilance viennent s'ajouter les conditions climatiques dantesques avec les tempêtes successives qui traversent le territoire depuis un peu plus d'un mois.

Pour clore le chapitre TC Liévin, bien plus qu'une pensée, mais tous mes encouragements à l'équipe masculine de Triathlon qui évolue en Grand Prix de première division et qui tient le haut de l'affiche tous les ans. Les grands noms qui rejoignent cette équipe, en mémoire de Laurent VIDAL, vont permettre, je croise les doigts, à cours terme de remporter un titre au plus haut niveau national tant mérité. Mais cela reste du sport, avec tous les aléas des courses d'un jour et sur cinq étapes pour le classement final. Je souhaite à l'équipe féminine de suivre la voie tracée par les garçons et de gravir un à un tous les échelons pour les emmener, qui sait, vers les sommets du Triathlon Français.

Tous mes remerciements également à Monsieur Laurent DUPORGE, Maire de la ville de Liévin, Vice-Président de l'agglomération de Lens/Liévin, en charge du développement économique et Vice-Président du Conseil Départemental du Pas de Calais, en charge des enjeux métropolitains et du renouveau du bassin minier, pour la confiance accordée au club local et en ce jour à la Ligue de Triathlon dans l'organisation de ces six assemblées Générales dans votre charmante ville de la cité minière.

Une deuxième saison sereine, qui fait suite à quelques années de travaux préparatoires entamés en 2016 dans une phase d'approche entre les deux anciennes ligues. Puis avec la création de la structure de coordination en 2017. Les réunions de concertation entre chaque commission pouvaient débiter afin de co-construire les missions de chacune d'entre elles. 2018 fut l'année de la fusion formalisée par la création de cette nouvelle grande Ligue de Triathlon et des disciplines enchaînées des Hauts de France. Les faits les plus marquants sont l'apparition d'un dossier technique unique pour nos épreuves. Un calendrier comportant les premiers championnats régionaux des Hauts De France, ainsi qu'une répartition de toutes nos actions sur l'ensemble du nouveau territoire. Une volonté commune, toujours présente aujourd'hui.

Cette parenthèse « Fusion » refermée, je reviens à notre rencontre du jour et à cette Assemblée Générale. Celle-ci sera dans un premier temps extraordinaire dû aux modifications à apporter sur nos statuts, et élective « Partielle », afin de combler les postes restés vacants l'année dernière ou devenus vacants avec quelques départs. Nous allons donc élire des personnes qui se sont portées candidates pour intégrer le Conseil d'administration. Mais avant cela, je tiens à remercier les deux membres du Conseil d'Administration qui nous quittent :

- Valérie LOISON, nous quitte pour des raisons professionnelles qui lui laissent beaucoup trop peu de temps pour mener à bien la gestion de la commission Jeunes. Bien qu'en nommant Emmanuelle DEVAUX à la tête de cette commission, je n'ai malheureusement pas pu retenir Valérie en ne lui confiant qu'une mission à l'intérieur même de cette commission. Je te souhaite une bonne continuation dans ta vie personnelle et professionnelle et au plaisir de nous revoir très vite sur les épreuves aux cotés de tes deux garçons.

- L'arbitrage a animé avec passion Patrice DUBOIS pendant de nombreuses années, le portant jusqu'au fonction d'arbitre national. Son engagement dans la structure de coordination en faveur de la nouvelle Ligue a grandement contribué au fonctionnement actuel de la CRA. Son agenda professionnel lui laisse également trop peu de temps pour une gestion optimum de cette commission d'importance dans la Ligue. Point sur lequel nous avons discuté avant même sa nomination de Président de la CRA. Nous étions convenus qu'il fallait à plus ou moins long terme, mais au plus tard pour la fin de l'Olympiade en cours, envisager son remplacement en s'appuyant sur une personne en capacité à prendre sa suite. Ce fut acté en cours d'exercice 2019 avec le positionnement d'Olivier PARMENTIER, qui prenait des responsabilités de plus en plus grandissantes. Bonne continuation et au plaisir de nous revoir très vite.

Avant de clore cette allocution, je tiens à remercier l'ensemble du Conseil d'Administration pour leur investissement en faveur de la Ligue de Triathlon. Malgré une problématique à nous réunir physiquement liée à nos agendas respectifs bien surchargés, toutes les actions planifiées ont été menées à bien.

Une saison 2020 déjà lancée depuis trois mois. Une saison 2020 qui sera expérimentale avec l'arrivée du sport connecté, à mon avis un virage à ne pas manquer pour attirer de nouveaux licenciés. Une dernière année de l'Olympiade en cours qui doit permettre à chacun de mener sa propre réflexion sur les suites à donner à cette belle aventure et pour qu'ensemble nous continuons à faire grandir et progresser nos pratiques dans la perspective du mandat 2021/2024.

Mes remerciements également aux salariés de la Ligue : passionnés, disponibles bien trop souvent en dehors de leurs heures de travail pour répondre aux sollicitations des bénévoles que nous sommes.

Merci de votre écoute et bonne saison 2020.

Olivier DUCHATEAU
Liévin, le 07 Mars 2020

RAPPORT MORAL DE LA LIGUE

Secrétaire Générale : Laurence DE JAEGHERE

- 1. LES CLUBS ET LES LICENCES ANNUELLES**
- 2. LES EPREUVES ET LES PASS COMPETITIONS**
- 3. PERSPECTIVES 2020**
- 4. L'AVENIR**

BILAN

LES CLUBS ET LES LICENCES ANNUELLES

Une année très positive : La ligue compte désormais 72 clubs dont 5 nouveaux.

Côté licences : La Ligue compte 4461 licenciés au 31/08/2019 dont 31.71% de Jeunes et 27.88% de Féminines.

LES EPREUVES ET LES CARTES JOURNEES

Epreuves : Le calendrier 2019 de la Ligue comptait 81 épreuves.

Pass compétition : 13 094 Pass-Compétitions ont été délivrés sur cette saison.

PERSPECTIVES 2020

L'objectif de la ligue est de continuer à développer la pratique des disciplines enchaînées « traditionnelles » mais aussi faire émerger les « nouvelles pratiques » telles que le Swimrun ou le Swimbike. Les organisations mises en œuvre au sein de notre ligue sont des actions de communication qui rayonnent dans nos clubs. C'est pourquoi la ligue continuera à accompagner les épreuves par :

- ✓ Une aide avec le prêt de matériel (Parcs à vélo, Arches, Tentes, Filets...) et des centres de prêt répartis dans la région Hauts de France
- ✓ Une convention avec prolive afin de limiter les coûts du chronométrage électronique
- ✓ Et une aide selon les besoins.

La ligue continuera à s'appuyer sur les comités départementaux pour mailler le territoire. Mais au travers de ces comités, nous continuerons à développer les relations Ligue-Club et l'accompagnement des structures.

L'AVENIR

Assurer l'avenir de nos clubs, c'est aussi assurer l'avenir de la ligue !

Il nous faut donc nous poser la question de l'offre de pratique et proposer des activités à destination de tous les publics (jeunes, parathriathlon, etc...) mais aussi travailler sur des nouvelles sources de financement ou de partenariat (sport sur ordonnance, sport en entreprise, ...).

La ligue se propose de vous aider à remplir ces objectifs avec :

- ✓ Un accompagnement à la structuration de nos clubs
- ✓ Une aide à la formation des cadres
- ✓ Un soutien aux innovations mises en œuvre

Des expérimentations telles que « le sport connecté »

Laurence DE JAEGHERE

PRISE DE PAROLE

Intervention du Vice-Président en charge de la Vie Sportive : Olivier PARMENTIER
Arbitrage, Calendrier, Challenge, Swimrun et Raids

Intervention du Vice-Président en charge de la performance : Patrice CARDINAEL
Performance, Formation et Médical

Intervention de la Vice-Présidente en charge de la Coordination des Comités Départementaux et du soutien aux clubs : Laurence DE JAEGHERE

Intervention du chargé de mission à la communication : Patrice CARDINAEL

Intervention du Vice-Président en charge du Développement : Jean-Michel BUNIET
Développement Durable : Dispositif de compensation de l'empreinte carbone lié à cette AG
Santé-Bien être, Loisir-Animation, Jeunes, Mixité, Sport en entreprise et Paratriathlon

Intervention du Président d'HDFTO : Jean Michel BUNIET

BILAN FINANCIER DE LA LIGUE

Trésorier : Jean-Michel BUNIET

LE RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES



Gravelines le 04/02/2020

Compte rendu du vérificateur aux comptes :

- Sébastien SERRA..... Licencié au Villeneuve d'Ascq Triathlon

J'ai procédé le 4 février 2020 au siège de la Ligue de Triathlon des Hauts-De-France et après clôture des comptes par le CABINET SCSDR de Gravelines, à la vérification des éléments comptables et en m'appuyant sur le grand livre analytique et les justificatifs mis à ma disposition.

Je déclare que toutes les pièces justificatives demandées ont été fournies et me semblent relever d'une bonne gestion dans l'intérêt de l'association.

Sébastien SERRA





Gravelines le 12/02/2020

Compte rendu du vérificateur aux comptes :

- Jean-Pierre SURAULT ... Licencié à Compiègne Triathlon

J'ai procédé le 12 février 2020 lors du Conseil d'Administration de la Ligue de Triathlon des Hauts-De- France et après clôture des comptes par le CABINET SCSDR, à la vérification des éléments comptables.

Je déclare que toutes les pièces justificatives demandées ont été fournies et me semblent relever d'une bonne gestion dans l'intérêt de l'association.

Jean-Pierre SURAULT

LE RAPPORT DU CABINET COMPTABLE

M. Benoit FUSIL - SCSDR

Sommaire

Bilan association.....	15
ACTIF.....	15
Immobilisations incorporelles.....	15
Immobilisations corporelles.....	15
Immobilisations financières.....	15
Stocks en cours.....	15
PASSIF.....	16
Fonds associatifs et réserves.....	16
Dettes.....	16
Engagements reçus.....	16
Engagements donnés.....	16
Compte de résultat association.....	17
Produits d'exploitation.....	17
Autres produits d'exploitation.....	17
Produits financiers.....	17
Produits exceptionnels.....	17
Charges d'exploitation.....	18
Charges financières.....	18
Charges exceptionnelles.....	18
Evaluation des contributions volontaires en nature.....	18
Bilan association détaillé.....	19
ACTIF.....	19
Immobilisations incorporelles.....	19
Immobilisations corporelles.....	19
Immobilisations financières.....	19
Stocks en cours.....	19
PASSIF.....	20
Fonds associatifs et réserves.....	20
Emprunts et dettes.....	20
Engagements reçus.....	20
Engagements donnés.....	20
Compte de résultat association détaillé.....	21
Produits d'exploitation.....	21
Autres produits d'exploitation.....	21
Produits financiers.....	21
Produits exceptionnels.....	21
Charges d'exploitation.....	22
Charges financières.....	23
Charges exceptionnelles.....	23
Evaluation des contributions volontaires en nature.....	23
Annexes 19.....	24
Liste des immobilisations.....	29

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/09/2017 au 31/12/2018 (16 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 666	20 167	9 499	12 716	- 3 217
Autres immobilisations corporelles	63 994	27 199	36 795	49 182	- 12 387
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	93 659	47 365	46 294	61 898	- 15 604
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	21 685		21 685	12 370	9 315
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux				431	- 431
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	69 656		69 656	98 149	- 28 493
Valeurs mobilières de placement					
Instrument de trésorerie					
Disponibilités	440 781		440 781	375 512	65 269
Charges constatées d'avance	131 648		131 648	189 706	- 58 058
TOTAL (II)	663 770		663 770	676 169	- 12 399
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	757 429	47 365	710 064	738 067	- 28 003

Bilan association(suite) Présenté en Euros

PASSIF	<small>Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)</small>	<small>du 01/09/2017 au 31/12/2018 (16 mois)</small>	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	181 443	181 443	
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	-45 406	6 027	- 51 433
. Résultat de l'exercice	51 837	-51 433	103 270
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	7 520	9 454	- 1 934
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	195 394	145 491	49 903
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 247	- 3 247
Fournisseurs et comptes rattachés	132 788	207 719	- 74 931
Autres	33 393	23 399	9 994
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	348 489	358 210	- 9 721
TOTAL (IV)	514 670	592 575	- 77 905
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	710 064	738 067	- 28 003
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			du 01/09/2017 au 31/12/2018 (16 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises				238	- 238	-100
Production vendue biens						
Production vendue services	528 402	13 021	541 423	485 523	55 900	11,51
Montants nets produits d'expl.	528 402	13 021	541 423	485 760	55 663	11,46
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			80 183	66 583	13 600	20,43
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			5 003	3 870	1 133	29,28
Reprise de provisions				24 941	- 24 941	-100
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			85 186	95 394	- 10 208	-10,70
Total des produits d'exploitation (I)			626 609	581 154	45 455	7,82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations			728	813	- 85	-10,46
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			728	813	- 85	-10,46
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			11 065	15 705	- 4 640	-29,54
Sur opérations en capital			1 934	215	1 719	799,53
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			12 999	15 920	- 2 921	-18,35
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			640 336	597 887	42 449	7,10
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-51 433	51 433	-100
TOTAL GENERAL			640 336	649 320	- 8 984	-1,38

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/09/2017 au 31/12/2018 (16 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	305 814	315 577	- 9 763	-3,09
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	8 688	16 244	- 7 556	-46,52
Services extérieurs	24 856	23 198	1 658	7,15
Autres services extérieurs	96 940	87 980	8 960	10,18
Impôts, taxes et versements assimilés	1 836	2 088	- 252	-12,07
Salaires et traitements	99 398	134 845	- 35 447	-26,29
Charges sociales	22 244	34 158	- 11 914	-34,88
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	15 604	13 450	2 154	16,01
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	2 553	63	2 490	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	577 933	627 603	- 49 670	-7,91
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	3 066	16 947	- 13 881	-81,91
Sur opérations en capital	7 500	4 770	2 730	57,23
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	10 566	21 717	- 11 151	-51,35
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	588 499	649 320	- 60 821	-9,37
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	51 837		51 837	N/S
TOTAL GENERAL	640 336	649 320	- 8 984	-1,38
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Bilan association détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			du 01/09/2017 au 31/12/2018 (16 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Installations tech., matériel et outillage ind	29 666	20 167	9 499	12 716		- 3 217
215410 MATER. OUTIL. SERV. GEN	29 666		29 666	29 666		
281541 AMORT. MAT INDUSTRIEL		20 167	-20 167	-16 950		- 3 217
Autres immobilisations corporelles	63 994	27 199	36 795	49 182		- 12 387
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	60 939		60 939	63 129		- 2 190
218300 MAT. BUREAU & INFORMATIQUE	3 055		3 055	3 055		
281820 AMORT. MAT DE TRANSPORT		24 144	-24 144	-14 146		- 9 998
281830 AMORT. MAT BUREAU ET INFO		3 055	-3 055	-2 856		- 199
Immobilisations financières						
TOTAL (I)	93 659	47 365	46 294	61 898		- 15 604
Stocks en cours						
Créances usagers et comptes rattachés	21 685		21 685	12 370		9 315
411000 CLIENTS	21 685		21 685	12 370		9 315
. Organismes sociaux				431		- 431
437201 MUTUELLE				431		- 431
. Autres	69 656		69 656	98 149		- 28 493
409800 AVOIR A RECEVOIR				4 207		- 4 207
467000 PACK LICENCES 2018	67 567		67 567	79 672		- 12 105
467100 TROP PERCU NICOLAS PIERENS				30		- 30
467200 AVANCE CO DEP AISNE	2 089		2 089	4 089		- 2 000
468700 PRODUITS A RECEVOIR				482		- 482
468701 SUBV. REGION MINI BUS				9 669		- 9 669
Disponibilités	440 781		440 781	375 512		65 269
511200 CHEQUES A ENCAISSER	9 846		9 846	18 240		- 8 394
512001 BANQUE - CPTÉ HDF	309 854		309 854	231 329		78 525
512004 BANQUE - LIVRET HDF	121 082		121 082	120 354		728
517000 COMPTE EN LIGNE				5 589		- 5 589
Charges constatées d'avance	131 648		131 648	189 706		- 58 058
486000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	131 648		131 648	189 706		- 58 058
TOTAL (II)	663 770		663 770	676 169		- 12 399
TOTAL ACTIF	757 429	47 365	710 064	738 067		- 28 003

Bilan association détaillé(suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 <small>(12 mois)</small>	du 01/09/2017 au 31/12/2018 <small>(16 mois)</small>	Variation
Fonds associatifs et réserves			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	181 443	181 443	
101000 FONDS ASSOCIATIFS	181 443	181 443	
. Report à nouveau	-45 406	6 027	- 51 433
110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	6 471	6 471	
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-51 877	-444	- 51 433
. Résultat de l'exercice	51 837	-51 433	103 270
. Subventions d'investissement sur biens non renouvela	7 520	9 454	- 1 934
131000 SUBVENTION INVEST. MINI BUS	9 669	9 669	
139000 AMORT.SUBV MINI BUS 2018 1/12EME	-2 149	-215	- 1 934
TOTAL (I)	195 394	145 491	49 903
TOTAL (II)			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 247	- 3 247
419800 AVOIR A ETABLIR		3 247	- 3 247
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 788	207 719	- 74 931
401000 FOURNISSEURS	131 708	207 719	- 76 011
408100 FOURNISSEUR FNP	1 080		1 080
Autres dettes	33 393	23 399	9 994
428230 PROVISION CP	18 265	9 136	9 129
431000 URSSAF	2 491	2 823	- 332
437200 PREVOYANCE	1 839	1 042	797
437300 RETRAITE	2 837	3 620	- 783
438200 CHARGES SOC. SUR CP	6 404	3 420	2 984
442100 PRLT SOURCE JANVIER 2019	94		94
448600 AUTRES CHARGES A PAYER	1 463	2 278	- 815
468600 DIVERS CHARGES A PAYER		1 080	- 1 080
Produits constatés d'avance	348 489	358 210	- 9 721
487000 FUSION LNPC / EXTOURN PCA AFFILIATION 2018	348 488	358 210	- 9 722
TOTAL (IV)	514 670	592 575	- 77 905
TOTAL PASSIF	710 064	738 067	- 28 003
Engagements reçus			
Engagements donnés			

Compte de résultat association détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		du 01/09/2017 au 31/12/2018 (16 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises				238	- 238	-100
707000 VTES DE MARCHANDISES				238	- 238	-100
Production vendue services	528 402	13 021	541 423	485 523	55 900	11,51
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	8 459		8 459	1 000	7 459	745,90
706100 AGREMENTS	18 781		18 781	19 074	- 293	-1,54
706200 LICENCES ANNUELLE	324 562		324 562	307 904	16 658	5,41
706300 PASS COMPETITION	99 337		99 337	84 011	15 326	18,24
706400 ARBITRAGE	20 775		20 775	22 383	- 1 608	-7,18
706500 AFFILIATION CLUB	26 534		26 534	25 922	612	2,36
706600 CHRONOMETRAGE				700	- 700	-100
706700 FORMATION BF5	6 905		6 905	3 535	3 370	95,33
706800 FORMATION BNSSA	8 970		8 970	5 848	3 122	53,39
706900 FORMATION BF4		12 941	12 941		12 941	N/S
706901 MUTATION		80	80	340	- 260	-76,47
708400 REPAS FORMATION ARBITRAGE	840		840	330	510	154,55
708700 PARTICIPATIONS STAGE	13 239		13 239	14 476	- 1 237	-8,55
Montants nets produits d'exp	528 402	13 021	541 423	485 760	55 663	11,46

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/09/2017 au 31/12/2018 (16 mois)	Variation	%
Autres produits d'exploitation				
Subventions d'exploitation	80 183	66 583	13 600	20,43
740100 SUBVENTIONS ETAT	3 183	41 583	- 38 400	-92,35
740200 SUBVENTIONS DIVERSES	27 500	25 000	2 500	10,00
740300 SUBV CNDS 2019 EMPLOI NICOLAS	30 500		30 500	N/S
740400 SUBV REGION 2019	19 000		19 000	N/S
Autres produits	5 003	3 870	1 133	29,28
754000 PARTENARIAT RENAULT CROISILLES	400		400	N/S
758100 PDTS DIV DE GEST COURANTES	2	-380	382	100,53
758200 DONS LIGUE INDEMNITES KMS	4 601	4 250	351	8,26
Transfert de charges		24 941	- 24 941	-100
791400 TRANSFERT DE CHARGES		24 941	- 24 941	-100
Sous-total des autres produits d'exploitation	85 186	95 394	- 10 208	-10,70
Total des produits d'exploitation (I)	626 609	581 154	45 455	7,82
Produits financiers				
De participations	728	813	- 85	-10,46
761000 PDT DE PARTICIPATION	728	813	- 85	-10,46
Total des produits financiers (III)	728	813	- 85	-10,46
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	11 065	15 705	- 4 640	-29,54
772000 PDTS SUR EXERCICES ANTERIEURS	11 065	15 705	- 4 640	-29,54
Sur opérations en capital	1 934	215	1 719	799,53
777000 QUOTE PART SUBVENTIONS	1 934	215	1 719	799,53
Total des produits exceptionnels (IV)	12 999	15 920	- 2 921	-18,35
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	640 336	597 887	42 449	7,10
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		-51 433	51 433	-100
TOTAL GENERAL	640 336	649 320	- 8 984	-1,38

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/09/2017 au 31/12/2018 (16 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	305 814	315 577	- 9 763	-3,09
607100 AGREMENTS	13 334	14 289	- 955	-6,68
607200 LICENCES ANNUELLE	215 764	214 557	1 207	0,56
607300 PASS COMPETITION	49 887	42 324	7 563	17,87
607400 INDEMNITE ARBITRAGE	17 700	19 995	- 2 295	-11,48
607500 AFFILIATIONS	3 613	23 328	- 19 715	-84,51
607501 COTISATION CROS 2018	357	350	7	2,00
607600 CHRONOMETRAGE	5 000	375	4 625	N/S
607900 MUTATION	160	360	- 200	-55,56
Autres achats non stockés	8 688	16 244	- 7 556	-46,52
604150 PRESTATIONS MEDICALES		60	- 60	-100
605000 ACHATS DE MATERIEL(>600.00→)	1 355	1 366	- 11	-0,81
606261 CARBURANTS	3 623	3 738	- 115	-3,08
606300 FOURN. PETITS EQUIPEMENTS		4 285	- 4 285	-100
606330 VETEMENTS ET ACCESS. MANIFS	2 939	4 930	- 1 991	-40,39
606400 FOURN. DE BUREAU	772	1 866	- 1 094	-58,63
Services extérieurs	24 856	23 198	1 658	7,15
611000 SOUS TRAITANCE	10 869	8 215	2 654	32,31
613520 LOC. EQUIPEMENTS	3 951	5 578	- 1 627	-29,17
613530 LOC. MATERIEL DE TRANSPORT		1 497	- 1 497	-100
615500 ENTRETIENS S/BIEN MOBILIERS	1 376	1 230	146	11,87
615520 ENTRETIENS MAT. DE TRANSPORT	3 599	3 021	578	19,13
615600 MAINTENANCE DEFIBRILLATEUR / SECURIMED	760		760	N/S
615601 HEBERGEMENT SITE INTERNET	204	655	- 451	-68,85
616000 PRIMES ASSURANCES	229	287	- 58	-20,21
616300 ASSURANCE TRANSPORT	2 628	2 716	- 88	-3,24
618100 DROPBOX / ABONNEMENT ANNUEL NICOLAS	219		219	N/S
618502 REPAS FORMATION ARBITRE AS	1 020		1 020	N/S
Autres services extérieurs	96 940	87 980	8 960	10,18
622000 REMUNERATIONS INTER. ET HONORAIRES	141		141	N/S
622620 HONOR. EXPERT COMPTABLE	6 106	7 052	- 946	-13,41
622640 HONORAIRES DIVERS	6 656	2 118	4 538	214,26
622700 FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	45		45	N/S
623100 ANNONCES & INSERTION		875	- 875	-100
623400 SOUVENIR AG REPRESENTANT FFTRI	31		31	N/S
623401 RECOMPENSES	2 944	1 729	1 215	70,27
623900 INSCRIPTIONS	5 529	6 388	- 859	-13,45
625100 FRAIS DE DEPLACEMENT	16 719	27 747	- 11 028	-39,74
625110 FRAIS HEBERGEMENT	20 652	19 321	1 331	6,89
625730 RECEPTIONS	22 684	12 404	10 280	82,88
626100 AFFRANCHISSEMENTS	846	637	209	32,81
626300 TELEPHONE PORTABLE	746	526	220	41,83
626400 INTERNET ORANGE	787	1 057	- 270	-25,54
627000 SERVICES BANCAIRES	281	343	- 62	-18,08
628000 AUTRES PRESTATIONS SERVICES	10 630	7 266	3 364	46,30
628101 FRAIS FORMATION PERSONNEL	2 143	516	1 627	315,31
Impôts, taxes et versements assimilés	1 836	2 088	- 252	-12,07
631300 PART. EMPLOYEUR FPC	1 463	1 602	- 139	-8,68
633300 FORMATION PROFESSIONNELLE CONT		420	- 420	-100
635400 DROITS D ENGAGEMENT ET DE TIMB	373	67	306	456,72
Salaires et traitements	99 398	134 845	- 35 447	-26,29
641100 SALAIRES BRUTS	87 087	125 332	- 38 245	-30,51
641230 PRODUITS CONSTATE D AVANCE	9 129	6 162	2 967	48,15
641400 INDEMNITES DE STAGE	3 181	3 351	- 170	-5,07
Charges sociales	22 244	34 158	- 11 914	-34,88
645100 URSSAF	14 239	26 189	- 11 950	-45,63
645200 PREVOYANCE	636	778	- 142	-18,25
645201 MUTUELLE	1 181	432	749	173,38
645310 RETRAITE	2 837	7 961	- 5 124	-64,36
645600 CH. SOC. S/ CP	2 984	-1 676	4 660	278,04
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	368	474	- 106	-22,36

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	du 01/09/2017 au 31/12/2018 (16 mois)	Variation	%
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements 681120 DOT. AMORT. IMMO CORPO	15 604 15 604	13 450 13 450	2 154 2 154	16,01 16,01
Autres charges 658100 CHARGES DIVERSES DE GESTION	2 553 2 553	63 63	2 490 2 490	N/S N/S
Total des charges d'exploitation (I)	577 933	627 603	- 49 670	-7,91
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion 671200 PENALITES FISCALES ET SOCIALES 672000 CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	3 066 3 066	16 947 45 16 902	- 13 881 - 45 - 13 836	-81,91 -100 -81,86
Sur opérations en capital 678800 CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS	7 500 7 500	4 770 4 770	2 730 2 730	57,23 57,23
Total des charges exceptionnelles (IV)	10 566	21 717	- 11 151	-51,35
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	588 499	649 320	- 60 821	-9,37
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	51 837		51 837	N/S
TOTAL GENERAL	640 336	649 320	- 8 984	-1,38
Evaluation des contributions volontaires en nature				

Annexes 19

LIGUE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 16 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 710 063,95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 51 837,09 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/02/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Cette association a été créée fin 2017 pour réaliser les opérations de fusion des ligues Picardie et Nord Pas De Calais. La fusion a été effective à compter du 1er janvier 2018 et tous les mouvements comptables des 2 anciennes ligues sont intégrés à compter de ce 1er janvier 2018.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 93 659 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	95 849		2 190	93 659
Immobilisations financières				
TOTAL	95 849		2 190	93 659

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 47 365 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	33 952	13 602		47 365
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	33 952	13 602		47 365

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mater. outil. serv. gen	29 666	20 167	9 499	de 3 à 5 ans
Materiel de transport	60 939	24 144	36 795	de 3 à 5 ans
Mat. bureau & informatique	3 055	3 055	0	3 ans
TOTAL	93 659	47 365	46 294	

3.2 - Etat des créances = 222 989 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	222 989	222 989	
TOTAL	222 989	222 989	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Charges constatées d'avance = 131 648 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 514 670 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	132 788	132 788		
Dettes fiscales & sociales	33 393	33 393		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	348 489	348 489		
TOTAL	514 670	514 670		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 27 212 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 080
Dettes fiscales & sociales	26 132
Autres dettes	
TOTAL	27 212

4.3 - Produits constatés d'avance = 348 489 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Liste des immobilisations

LIGUE HAUTS DE FRANCE DE TRIATHLON IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

MATER. OUTIL. SERV. GEN											
Compte 215410 / 281541											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
1 ALARME LIGUE	01/09/2014	1 138,70		1 138,70	L 20,00	986,87	151,83	1 138,70			
2 SYSTEME ELECTRONIQUE IPICO EL	01/07/2015	13 200,00		13 200,00	L 33,33	13 200,00		13 200,00			2 358,98
3 RAYONNAGE STOCKAGE PARC	21/02/2018	3 757,68		3 757,68	L 20,00	647,16	751,54	1 398,70			1 391,86
4 SPIDTEC TONNELLES CHPS FRANC	28/02/2018	2 199,60		2 199,60	L 20,00	367,82	439,92	807,74			2 150,80
5 COMBINAISON AQUATECH HOMME TRI	12/06/2018	3 119,61		3 119,61	L 20,00	344,89	623,92	968,81			3 597,22
6 PARC A VELOS 600 PLACES	17/11/2017	6 250,00		6 250,00	L 20,00	1 402,78	1 250,00	2 652,78			
Sous-total		29 665,59		29 665,59		16 949,52	3 217,21	20 166,73			9 498,96

MATERIEL DE TRANSPORT											
Compte 218200 / 281820											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
1 REMORQUE 750KG	01/06/2015	[2 190,00]		[2 190,00]	L 33,33	2 190,00		[2 190,00]			1 267,15
2 REMORQUE	24/03/2017	2 840,42		2 840,42	L 20,00	1 005,19	568,08	1 573,27			13 223,11
3 MINIBUS	30/03/2017	29 421,03		29 421,03	L 20,00	10 313,71	5 884,21	16 197,92			22 304,93
4 RENAULT TRAFIC VP 8 PLACES	21/11/2018	28 677,76		28 677,76	L 20,00	637,28	5 735,55	6 372,83			
(Montants entre [] non totalisés)		60 939,21		60 939,21		14 146,18	12 187,84	24 144,02			36 795,19

MAT. BUREAU & INFORMATIQUE											
Compte 218300 / 281830											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
1 PC LENOVO YOGA 14	15/02/2016	1 567,50		1 567,50	L 33,33	1 503,64	63,86	1 567,50			
2 ORDI PORTABLE PR STYLE	01/02/2016	780,00		780,00	L 33,33	758,33	21,67	780,00			
3 IPHONE 6S	24/06/2016	707,19		707,19	L 33,33	593,91	113,28	707,19			
Sous-total		3 054,69		3 054,69		2 855,88	198,81	3 054,69			

Total général		93 659,49		93 659,49		33 951,58	15 603,86	47 365,44			46 294,05
----------------------	--	------------------	--	------------------	--	------------------	------------------	------------------	--	--	------------------

LE RAPPORT DU TRESORIER

Bonjour à toutes et à tous,

Je viens ici avec un large sourire car après un premier exercice comptable difficile pour nos finances, puisqu'il laissait apparaître un résultat négatif de 51 433€, cette année est en revanche très positive à cet égard puisque nous avons en un an effacé ce mauvais résultat avec cette fois un résultat positif de 51 837€.

Deux précisions à apporter :

- Nous avons expliqué et justifié l'année dernière que le résultat négatif était principalement dû à la variation de masse salariale et aux conséquences de la fusion sur ce secteur, nous le constaterons ici.
- Si nous avons 51 000€ de négatif sur l'exercice précédent et 51 000€ en positif cette année ce n'est que pur hasard. Nous ne nous sommes pas amusés à vouloir ajuster nos résultats.

Afin d'expliquer cette variation de 103 000€ (de -51 433€ à +51 837€, 103 270€ exactement) analysons rapidement le compte de résultat présenté par notre éminent comptable. Que constatons-nous ?

Coté charges

• Les traitements et salaires passent de	134 840€	à	93 398€	soit un gain de	35 447€
• Les charges associées passent de	34 158€	à	22 244€	soit un gain de	11 914€
• <u>Gain total sur l'emploi de</u>					<u>47 361€</u>
- Une variation positive des charges exceptionnelles de					11 151€
<u>Cette variation est due à la quasi-absence de charge sur exercice antérieur (13 836€)</u>					<u>13 836€</u>
➤ <u>Nous avons donc sur ces deux points un gain sur les charges de</u>					<u>58 512€</u>

Coté produits

• <u>Activités régaliennes (Licences, agréments, pass-comp, etc.....)</u>	un gain de	55 900€
• <u>Subventions (CNDS, aide emploi, FFTRI, Région, etc.....)</u>	un gain de	13 600€
• <u>Transfert de charges (Personnel pour le chtriman.....)</u>	une perte de	24 941€
• <u>Nous avons donc sur ces trois points un gain sur les produits de</u>		<u>44 559€</u>

Variation totale

103 071€

Continuons sur cette voie. Ne thésaurisons pas mais réinvestissons à des fins utiles au développement de nos pratiques, le soutien aux épreuves et aux clubs, les stages, les jeunes, l'arbitrage, la communication, la mixité, le développement durable, le sport santé et le paratriathlon. Bref tous les secteurs dont les responsables présenteront de demandes adossées à des budgets et validées par le Bureau Exécutif.

Merci de votre attention

Jean Michel BUNIET

DEPENSES - RECETTES

Budget	Dépenses (€)	Recettes (€)	Balance (€)
LIGUE	21018.96	813.17	-20205.79
FONCTIONNEMENT	16605.61	813.17	-15792.44
AG - CA - BE	3323.22		-3323.22
REPRESENTATION	1090.13		-1090.13
PAIE	136732.82	12184.92	-124547.9
SALAIRE	88451.46		-88451.46
COTISATION	33655.46	1.6	-33653.86
EMPLOI CNDS		9000	9000
MISE A DISPO	7500		-7500
FORMATION	2005		-2005
SUBVENTION			
SERVICE CIVIQUE - STAGIAIRE	5120.9	3183.32	-1937.58
SUBVENTION	4600.9	82000.9	77400
CNDS		21500	21500
REGION		28000	28000
FFTRI		27500	27500
DON	4600.9	5000.9	400
VEHICULE	6617.1	1934	-4683.1
ASSURANCES	2627.96		-2627.96
ACHAT			
USAGE COURANTS ET REPARATION	3989.14		-3989.14
SUBVENTION		1934	1934
CLUBS	222662	351000.09	128338.09
AFFILIATION	275	26534.02	26259.02
LICENCES	216841.8	324466.07	107624.27
RELATION SOUTIEN	5545.2		-5545.2
COMMUNICATION	1852.97		-1852.97
FONCTIONNEMENT	448.8		-448.8
SITE INTERNET	1404.17		-1404.17
DISCIPLINE			
FONCTIONNEMENT			
DEV. DUR - HYGIENE SECU			
FONCTIONNEMENT			
LOISIR SANTE BIEN ETRE			
FONCTIONNEMENT			
STAGE 1- XXX - SANTE			
JEUNES	12945.66	5358	-7587.66
FONCTIONNEMENT			
CLASS TRIATHLON	136.35		-136.35
STAGE 1 - PUPILLES	1578	100	-1478
STAGE 2 - BENJAMINS/MINIMES	6136.85	4264	-1872.85
STAGE 3 - CADETS/JUNIORS	5094.46	994	-4100.46
MIXITE	8804.49	6790.4	-2014.09
FONCTIONNEMENT	1286.73		-1286.73
STAGE 1 - SANGATTE - FEMININ	1490.57	1687.8	197.23
STAGE 2 - SANGATTE - VELO	1952.17	1545.6	-406.57
STAGE 3 - CHAMOUILLE – NAT. EAU LIBRE	1109.23	2387.8	1278.57
STAGE 4 - MONTDIDIER - VTT	2965.79	1169.2	-1796.59

Budget	Dépenses (€)	Recettes (€)	Balance (€)
PARATRIATHLON		751	751
FONCTIONNEMENT STAGE 1		751	751
CO.DEP			
FONCTIONNEMENT RECOMPENSES MATERIEL			
ARBITRAGE	19076.02	21615	2538.98
FONCTIONNEMENT FORMATION INDEMNITES EQUIPEMENT	1327.72 17700 48.3	870 20010 735	-457.72 2310 686.7
CALENDRIER	80699.28	120469.21	39769.93
FONCTIONNEMENT MATERIEL DROITS D'ORGANISATION PASS COMPETITION RELATION SOUTIEN	1734.5 486 18597 49886.5 9995.28	450 19307.01 99137 1575.2	-1284.5 -486 710.01 49250.5 -8420.08
CHALLENGES	1057		-1057
FONCTIONNEMENT APPLI RECOMPENSES	1057		-1057
SWIMRUNS	104.4		-104.4
FONCTIONNEMENT	104.4		-104.4
RAIDS	551.8		-551.8
FONCTIONNEMENT	551.8		-551.8
PERFORMANCE	24424.65	3024	-21400.65
FONCTIONNEMENT MATERIEL STAGE 1 - PERFORMANCE - SUIVI STAGE 2 - PERFORMANCE - FRANCE LIGUE CHPT FRANCE DES LIGUES CHPT FRANCE INDIVIDUELS EQUIPEMENTS RECOMPENSES	1051.17 20 3810.51 3316.69 4426.74 6953.53 4846.01	1500 670 704 150	-1051.17 -20 -2310.51 -2646.69 -3722.74 -6803.53 -4846.01
FORMATION	23015.28	28815.2	5799.92
FONCTIONNEMENT BF5 BF4 SANTE BNSSA	5521.76 8247.52 9246	6904.7 12940.5 8970	1382.94 4692.98 -276
MEDICALE	224.3		-224.3
FONCTIONNEMENT	224.3		-224.3
ANIMATION DEVELOPPEMENT	5926.19		-5926.19
ESPACE TRIATHLON NAGE EN EAU LIBRE TROTINATHLON	5926.19		-5926.19
OPERATION ANNUELLE	18184.98	5580	-12604.98
AMORTISSEMENT PRODUITS ET CHARGES CONSTATE AVANCE	15603.86 2581.12	5580	-15603.86 2998.88
TOTAL	588498.8	640335.89	51837.09

AFFECTATION DU RESULTAT

Fonds propres	2019
Fonds associatifs sans droit de reprise	181 443
Report à nouveau	-45 406
Résultat de l'exercice	51 837

Proposition :

- Affecter 1 443€ des Fonds associatifs au report à nouveau
- Affecter les 51 387€ du résultat de l'exercice au report à nouveau
- Nous aurons ainsi :

Fonds propres	Actuel	Proposition	N-1
Fonds associatifs sans droit de reprise	181 443	-1 443	180 000
Report à nouveau	-45 406	+1 443 +51 837	7 874
Résultat de l'exercice	51 837		

PREVISIONNEL & PROPOSITIONS DES COUTS

Le Président : Olivier DUCHATEAU

1. PREVISIONNEL 2020

2. COUTS SAISON 2021

PREVISIONNEL 2020

Ligue des Hauts de France de Triathlon Prévisionnel 2020

	Réalisé 2019	Prévisionnel 2020		Réalisé 2019	Prévisionnel 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			CHARGES D'EXPLOITATION		
706000 - PRESTATIONS DE SERVICES	8 459 €	12000	604150 - PRESTATIONS MEDICALES		
706100 - AGREMENTS	18 781 €	19000	605000 - ACHATS DE MATERIEL	1 354 €	40 000 €
706200 - LICENCES ANNUELLE	324 562 €	328000	606261 - CARBURANTS	3 622 €	4 000 €
706300 - PASS COMPETITION	99 337 €	100000	606300 - FOURNITURES PETITS EQUIP.		1 000 €
706400 - ARBITRAGE	20 775 €	21000	606330 - VETEMENTS ET ACCESS.MANIFS	2 938 €	4 000 €
706500 - AFFILIATION CLUB	26 534 €	27000	606400 - FOURNITURES DE BUREAU	771 €	1 000 €
706600 - CHRONOMETRAGE			607100 - AGREMENTS	13 334 €	14 000 €
706700 - FORMATION BF5	6 904 €	4000	607200 - LICENCES ANNUELLE	215 763 €	216 000 €
706800 - FORMATION BNSSA	8 970 €	5000	607300 - PASS COMPETITION	49 886 €	50 000 €
706900 - FORMATION BF4	12 940 €	7000	607400 - INDEMNITE ARBITRAGE	17 700 €	19 000 €
706901 - MUTATION	80 €	200	607500 - AFFILIATIONS	3 613 €	7 000 €
707000 - VENTES DE MARCHANDISES			607501 - AFFILIATIONS CROS	357 €	400 €
708400 - REPAS FORMATION ARBITRAGE	840 €	1000	607600 - CHRONOMETRAGE	5 000 €	5 000 €
708700 - PARTICIPATIONS STAGE	13 239 €	15000	607900 - MUTATION	160 €	250 €
740100 - SUBVENTIONS ETAT	53 083 €	69 500 €	611000 - SOUS-TRAITANCE	10 869 €	11 000 €
740200 - SUBVENTIONS DIVERSES	27 500 €	27 500 €	613520 - LOC. EQUIPEMENTS	3 951 €	4 000 €
758100 - PDTS DIV GEST COURANTES	1 €		613530 - LOC. MATERIEL DE TRANSPORT		
758200 - DONS LIGUE INDEMNITES KMS	4 600 €	4 500 €	615500 - ENTRETIENS S/BIEN MOBILIERES	1 375 €	1 500 €
			615520 - ENTRETIENS MAT. DE TRANSPORT	3 599 €	4 000 €
			615600 - MAINTENANCE	760,44	800 €
			615601 - HERBERGEMENT SITE INTERNET	204 €	250 €
			616000 - PRIMES ASSURANCES	229 €	250 €
			616300 - ASSURANCE TRANSPORT	2 627 €	2 800 €
			618100 - ABONNEMENT DIVERS	218,88	250 €
			618502 - FORMATIONS ARBITRE	1020	1 000 €
			622000 - Rémunérations d'intermédiaires et hc	141,12	250 €
			622620 - HONOR. EXPERT COMPTABLE	6 105 €	6 500 €
			622640 - HONORAIRES DIVERS	6 656 €	7 000 €
			622700 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	45	100 €
			623400 - CADEAUX	30,7	50 €
			623401 - RECOMPENSES	2 943 €	3 000 €
			623900 - INSCRIPTIONS	5 529 €	6 000 €
			625100 - FRAIS DEPLACEMENT	16 719 €	20 000 €
			625110 - FRAIS HEBERGEMENT	20 651 €	20 000 €
			625730 - RECEPTIONS	22 683 €	20 000 €
			626100 - AFFRANCHISSEMENTS	846 €	900 €
			626300 - TELEPHONE PORTABLE	746 €	800 €
			626400 - INTERNET ORANGE	786 €	800 €
			627000 - SERVICES BANCAIRES	280 €	400 €
			628000 - AUTRES PRESTATIONS SERVICES	10 630 €	10 000 €
			628101 - FRAIS FORMATION PERSONNEL	2 143 €	2 000 €
			631300 - PARTICIPATION FORMATION PROF	1 463 €	1 500 €
			635400 - DROITS D'ENREG. ET DE TIMBRE	372 €	400 €
			641100 - SALAIRES BRUTES	87 087 €	102 000 €
			641230 - CONGES PAYES	9 129 €	6 000 €
			641400 - INDEMNITES DE STAGE	3 181 €	3 000 €
			645100 - COTISATIONS URSSAF	14 238 €	32 000 €
			645200 - PREVOYANCE	635 €	800 €
			645201 - MUTUELLE	1 180 €	1 300 €
			645310 - RETRAITE	2 837 €	3 000 €
			645600 - CH. SOC. S/ CONGES PAY.	2 984 €	2 000 €
			647500 - MEDECINE DU TRAVAIL	367 €	400 €
			658100 - CHARGES DIVERSES DE GESTION	2 553 €	3 000 €
Total	626 605 €	640 700 €	Total	562 311 €	640 700 €
					0 €

Le 09/02/2020

PROPOSITION DES COÛTS 2021

Les tarifs proposés sont indexés sur les tarifs fédéraux.

AFFILIATION CLUB

Aucune modification par rapport aux coûts votés par la Ligue pour 2021.

LICENCES

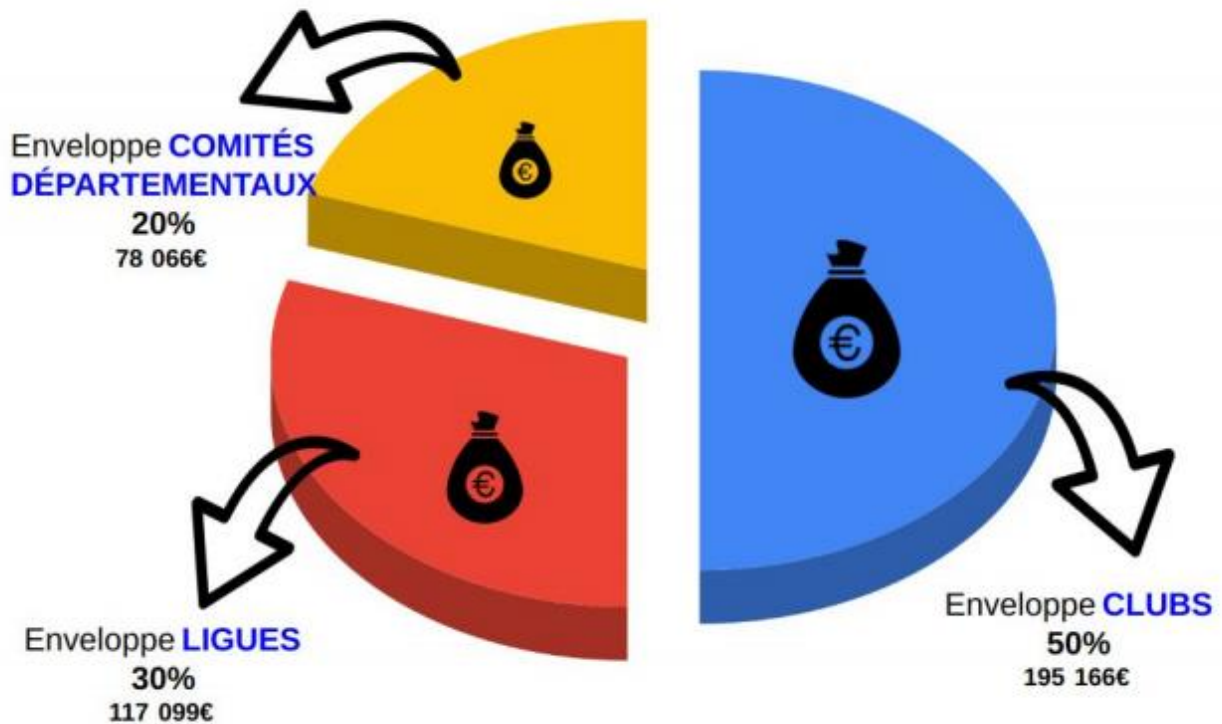
Proposition de modification du fléchage de l'aide à l'Autofinancement des clubs :

Lors de la toute première Assemblée Générale de la Ligue des Hauts De France de Triathlon, nous avons actés une aide au club dans la cadre de la professionnalisation. Cette aide se formalisée par le reversement de 2€ par licence Adultes « Loisirs et Compétions ».

A la lecture de la faible valeur financière que cela génère aux clubs (6 à 308€ selon la taille des clubs pour la saison 2019), la Ligue propose de verser ces enveloppes à destination des Comités Départementaux de Triathlon en respectant bien sûr l'appartenance territoriale de chaque club. Ceci dans le but de compenser les fortes baisses des aides accordées aux CODEP par l'Agence Nationale du Sport (ANS) ex CNDS.

En effet, au fil des ans, le CNDS avait fait le choix de privilégier les têtes de réseaux CODEP et Ligue en défaveur des clubs afin d'avoir moins de dossier à gérer. La toute nouvelle ANS, qui n'a pas les moyens humains pour gérer tous ces dossiers, confit aux fédérations la gestion de ces enveloppes avec une consigne majeure d'en réserver une plus grande partie à destination des clubs. Les choix de la FFTRI :

La répartition de l'enveloppe de 390 331 € (base 2019 hors départements d'Outre mer, hors Nouvelle Calédonie, hors Corse)



2018				
REGION	CLUBS	CODEP	LIGUE	TOTAL
Hauts De France	19800	22300	11000	53100
2019				
REGION	CLUBS	CODEP	LIGUE	TOTAL
Hauts De France		30500	21500	52000
2020				
REGION	CLUBS	CODEP	LIGUE	TOTAL
Hauts De France	15921	6123	9758	31802

L'aide de la Ligue au CODEP :

3046 licenciés Adultes « Loisirs et Compétions » pour la saison 2019 soit une enveloppe de 6092€

1415 licenciés Jeunes « Loisirs et Compétions » pour la saison 2019 soit une enveloppe de 2830€

Pour un total de 8922€ ajouté au 6123€ de l'ANS soit 15045€ soit une baisse de 50%

Vote de l'Assemblée

AGREMENT D'ÉPREUVE

Aucune modification par rapport aux coûts votés par la Ligue pour 2021.

PASS COMPETITION

Particularité de la Ligue de triathlon des Hauts-de-France

Une aide de 1€ est accordée à posteriori aux organisateurs par Pass-Compétition « jeunes » sur les épreuves « jeunes ». Cette aide est déduite de la facture arbitrage.

REMBOURSEMENTS

Reprise des tarifs de la Ligue de triathlon des Hauts-de-France.
Les remboursements ne se font que sur présentation de justificatifs

1. DEPLACEMENTS

Dans le respect des engagements fédéraux de l'Agenda 21 :

- Les déplacements en train seront privilégiés,
- Les transports en commun seront privilégiés,
- Les déplacements en taxi doivent être l'exception et sont à justifier dans tous les cas,
- Le covoiturage est encouragé par un remboursement de 0,35€ du km au lieu de 0,30€ pour un conducteur isolé.

Dans ce contexte les tarifs fédéraux privilégient les transports ferroviaires car les déplacements sont en général sur de longue distance, pour des séjours relativement longs.

- VOITURE :
 - Solo : Remboursement de 1,15 fois le tarif FFTRI soit 0,30€ du km
 - Covoiturage : Remboursement de 1,15 fois le tarif FFTRI soit 0,35€ du km
Nota pour rappel : Barème kilométrique des impôts : 6cv = 0,561€ du km
- TRAIN :
 - Remboursement du billet SNCF 2eme Classe
- AVION :
 - Le billet devra être commandé au plus tard 5 semaines avant le déplacement, à la Ligue qui se chargera de prendre le billet.
 - Les billets pris individuellement seront remboursés sur présentation du billet avec un plafonnement au montant des frais kilométriques « voiture ».

2. RESTAURATION

- Recopie de la part fédérale

3. HEBERGEMENT

- Recopie de la part fédérale

Affiliations & réaffiliations club

		FFTri	Ligue	Total
Affiliation		99 €	-99 €	0 €
Nombre de licenciés			33.3% de FFTri	
Réaffiliation	3 à 9	116 €	38 €	154 €
	10 à 19	153 €	51 €	204 €
	20 à 29	189 €	63 €	252 €
	30 à 39	226 €	75 €	301 €
	40 à 49	262 €	87 €	349 €
	50 à 59	299 €	99 €	398 €
	60 à 69	336 €	112 €	448 €
	70 à 79	372 €	124 €	496 €
	80 à 89	409 €	136 €	545 €
	90 à 99	446 €	148 €	594 €
	100 à 119	482 €	160 €	642 €
	120 à 139	518 €	172 €	690 €
	140 à 159	555 €	185 €	740 €
	160 à 179	591 €	197 €	788 €
	180 à 199	627 €	209 €	836 €
200 à 219	664 €	221 €	885 €	
+ de 219 & par tranche de 20 lic. Suppl.		37 €	12 €	49 €
Pénalité après 31/10		60 €	40 €	100 €

Coûts licences

		FFTri	Ligue		Total
0.00	2021		% FFTri	Valeur	
Compétition jeunes	1998 & 2011	25 €	25.0%	6 €	31 €
Compétition adultes	1918 à 1997	74 €	45.0%	33 €	107 €
		0 €	0.0%	0 €	0 €
Paratriathlon jeunes	1998 & 2011	25 €	0.0%	0 €	25 €
Paratriathlon adultes	1918 à 1997	74 €	45.0%	33 €	107 €
Individuelle Junior et +		74 €	100.0%	74 €	148 €
Loisir jeunes	1998 & 2011	18 €	=Compét	6 €	24 €
Loisir adultes	1918 à 1997	18 €	=Compét	33 €	51 €
Dirigeant		18 €	Gratuit	0 €	18 €
		0 €	0.0%	0 €	0 €
Pénalité après 30/11		10 €	100.0%	10 €	20 €

Agrément			
	FFTri	Ligue	Total
0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	25% de FFTri	0,00
0,00	0,00	0% 0,00	0,00
Jeunes	36 €	-36 €	0 €
Animathlon	0 €	0 €	0 €
Rando Triathlon	0 €	0 €	0 €
Montant de l'inscription	0 €	0 €	0 €
XS & S	0 €	0 €	0 €
≤ 30€	156 €	39 €	195 €
> 30€ ≤ 50€	519 €	130 €	649 €
> 50€ ≤ 60€	1 039 €	260 €	1 299 €
> 60€	1 558 €	390 €	1 948 €
M	0 €	0 €	0 €
≤ 40€	156 €	39 €	195 €
> 40€ ≤ 60€	519 €	130 €	649 €
> 80€ ≤ 80€	1 246 €	312 €	1 558 €
> 80€	2 077 €	519 €	2 596 €
L	0 €	0 €	0 €
≤ 80€	156 €	39 €	195 €
> 80€ ≤ 120€	1 039 €	260 €	1 299 €
> 120€ ≤ 180€	2 077 €	519 €	2 596 €
> 180€ ≤ 300€	3 116 €	779 €	3 895 €
> 300€	5 193 €	1 298 €	6 491 €
XL & XXL	0 €	0 €	0 €
≤ 150€	156 €	39 €	195 €
> 150€ ≤ 200€	1 039 €	260 €	1 299 €
> 200€ ≤ 300€	2 597 €	649 €	3 246 €
> 300€ ≤ 500€	5 193 €	1 298 €	6 491 €
> 500€	10 387 €	2 597 €	12 984 €

Accès Journée			
	FFTri	Ligue	Total
Sprint (T-D) ind et CLM par équipe (par athlète)	2,50 €	2,50 €	5,00 €
CD (T-D) ind et CLM par équipe (par athlète)	10,00 €	10,00 €	20,00 €
LD (T-D) ind et CLM par équipe (par athlète)	20,00 €	20,00 €	40,00 €
Autres	1,00 €	1,00 €	2,00 €

DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nos statuts prévoient la désignation de deux vérificateurs aux comptes qui après clôture de comptes viennent vérifier :

Leurs bonnes tenues

L'utilisation exclusive dans l'intérêt du triathlon et des adhérents

Un appel aux volontaires est lancé.

Monsieur ou Madame

Monsieur ou Madame

MODIFICATIONS DES STATUTS

Modification des statuts proposée par la **Fédération Française de Triathlon** suite au Conseil d'Administration fédéral du 16 Avril et du 15 juin 2019 (Cf article 4.1 de nos statuts actuels*).

* Article 4.1

• *L'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si les deux tiers au moins de ses membres, représentant au moins les deux tiers des voix, sont présents ou représentés.*

• *Soit atteint, l'Assemblée est à nouveau convoquée (par courrier simple, courriel ou télécopie), sur le même ordre du jour, 7 jours au moins avant la date fixée pour la réunion.*

• *L'Assemblée Générale statue alors sans conditions de quorum.*

• *Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des suffrages valablement exprimés.*

Modification suite au CA du 16 Avril 2019

• *Point 1.1.1 :*

Ajout ... et de la bonne application

• *Point 2.1.2.7 :*

Commissaire aux compte : suppression de la mention "de manière obligatoire ou volontaire"

• *Point 2.3.1.2.4 :*

Précision apportée quant à la période de tenue des AG électives de Ligue

• *Point 2.3.1.2.4 :*

Correction d'un renvoi : 2.3.1.2.10. (et non 2.3.1.2.9.)

• *Point 2.3.1.2.5 :*

Prise en compte du cas d'une élection partielle (candidatures individuelles)

• *Point 2.3.1.2.8 :*

Communication des listes à la commission de surveillance aux opérations électorales

• *Point 2.3.1.2.9 :*

Simplification de texte

• *Point 2.3.1.2.10 :*

Gestion de la vacance de poste

• *Point 2.3.1.2.10 :*

Modification : par décision du CA ---> acté par le CA

• *Point 2.3.1.2.11 :*

Dépôt de candidature en cas d'élection partielle (candidatures individuelles)

• *point 2.4.2 :*

Complément commission de surveillance des opérations électorales

• *point 3.2 :*

Précision apportée quant au rôle de l'expert-comptable

• *point 5.1 :*

Rappel réglementaire général

• *actualisation du point 7 :*

Dispositions transitoires (pour les nouvelles Ligues)

• *point 4.3 :*

Précision apportée en cas de dissolution / attribution de l'actif net

Vote de l'Assemblée

Modification suite au CA du 15 juin 2019

- *point 2.1.2.4. et 4.1 :*
Simplification des règles de quorum

Vote de l'Assemblée

Modification des statuts proposée par la **Ligue des Hauts De France de Triathlon** suite au Bureau Exécutif du 12 Février 2020

2.3.1.2. Composition et élection du Conseil d'Administration

2.3.1.2.1. Le Conseil d'Administration est composé de 30 membres élus dont le Président de la L.R.TRI.

*2.3.1.2.2. La représentation de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration est, conformément aux dispositions de l'article L. 131-8 du code du sport, garantie en attribuant une proportion minimale de 40 % des sièges, (30 postes CA *0.4 « arrondi à l'entier supérieur ») soit 12 sièges, aux personnes de chaque sexe.*

*Par dérogation aux dispositions de l'article 2.3.1.2.2., pour la période 2018-2020, la représentation de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration est garantie en attribuant une proportion minimale de 25,53 % des sièges (taux national de licenciées au 31/08/2017), (30 postes CA*0,2553 « arrondi à l'entier supérieur ») soit 8 sièges, aux personnes de chaque sexe.*

- *point 2.3.1.2.2 :*
Suppression de la dérogation

- *point 2.3.1.2.1 :*
Proposition de passer de 30 membres au CA dont 12 postes sièges aux personnes de chaque sexe à
 - *24 membres au CA dont 10 postes sièges aux personnes de chaque sexe*

Vote de l'Assemblée

LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE SPORT

Suite au magazine télévisuel diffusé le 12 Décembre 2019 « Envoyé spécial » et « Disclose » ont enquêtés pendant huit mois sur la pédophilie et les violences sexuelles dans le sport. Cette plongée inédite dans le monde fermé des clubs amateurs et professionnels révèle la faillite de tout un système, des associations sportives aux fédérations, et jusqu'aux services de l'Etat. Un système dont les failles judiciaires et administratives encouragent parfois la récidive et le maintien en poste d'éducateurs sportifs sous le coup d'une procédure judiciaire ou déjà condamnés pour des viols ou des agressions sexuelles. Le constat est accablant : des dysfonctionnements majeurs existent partout en France et concernent tous les sports.

Les chiffres de la honte / Disclose : <https://www.youtube.com/watch?v=g4nwdY2keXQ> 2mn17s

Pédophilie dans le sport / Disclose : <https://www.youtube.com/watch?v=7yd2LA3JZm0> 40mn15s

Il faut, nous tous Présidents et Dirigeants, se prémunir de tel agissement de prédateur dans nos structures. Une première étape consiste tout simplement à vérifier l'honorabilité des personnes qui composent nos équipes Technique et Administrative de notre propre club. Pour cela, il faut juste tenir à jour annuellement un registre des bulletins d'extrait du casier judiciaire en référence au Bulletin officiel ministère Sports, Education nationale et Jeunesse - N° 2 du 20 février 2019 relative à la protection des pratiquants au sein des établissements d'activités physiques ou sportives par la vérification de l'honorabilité des éducateurs sportifs professionnels, bénévoles, stagiaires.

http://www.sports.gouv.fr/IMG/BO/fevrier2019/jsv_20190002_0000_0004.pdf

Les trois types de bulletin extrait du casier judiciaire :

- Le bulletin n°1 comporte toutes les condamnations et décisions de justice concernant une personne (peines de prison, amende...), y compris lorsqu'elle était mineure. C'est le bulletin le plus complet.

Ce bulletin n'est délivré qu'aux magistrats et aux établissements pénitentiaires. Par contre, son contenu peut être communiqué oralement à la personne concernée si elle se présente au greffe du tribunal correctionnel.

- Le bulletin n°2 comporte la plupart des condamnations et décisions de justice.

Ce bulletin ne peut être délivré qu'à certaines administrations ou employeurs pour des motifs précis (par exemple, pour accéder à un emploi en contact avec des mineurs). Certains organismes privés pour des motifs limitativement énumérés par la loi y ont également accès.

- Le bulletin n°3 est le bulletin au contenu le plus restreint. Il comporte uniquement les condamnations les plus graves.

Ce bulletin ne peut être délivré qu'à la personne concernée, ou à son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle. Il est délivré gratuitement. Il est possible d'en faire la demande en ligne ou par courrier.

Ce dernier est donc la solution pour vérifier l'honorabilité des personnes qui nous entourent. De plus, elle ne va pas demander à ce que l'on y consacre trop de temps dans nos agendas hyper chargés, puisque les demandes sont à effectuer par les personnes. Il nous reste quand même à réaliser la collecte des bulletins et de tenir un registre (Un tableau Excel étant suffisant).

<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

La mise en œuvre en cours pour la Ligue :

Collecter annuellement et tenir à disposition des services concernés, un registre des bulletins de casier judiciaire n°3 pour l'ensemble des personnes intervenantes auprès de la Ligue, à savoir :

- Les Salariés
- Les Elus
- Les Bénévoles
- Les Stagiaires étudiants
- Les Volontaires en Service Civique
- Les Stagiaires en formation BF5, BF4 et BNSSA
- Les Stagiaires DEJEPS sous tutorat de le LR TRI HDF

Une obligation de mise en œuvre pour les clubs :

Collecter annuellement et tenir à disposition des services concernés dont la LR TRI HDF, un registre des bulletins de casier judiciaire n°3 pour l'ensemble des personnes intervenantes auprès de vos clubs, à savoir :

- Les Salariés
- Les Elus
- Les Bénévoles
- Les Stagiaires étudiants
- Les Volontaires en Service Civique

APPEL A PROJET

« SPORT INNOVATION / SPORT CONNECTE »

TRIATHLON IMMERSIVE ROOM

Le but :

- Concevoir et animer des « Espaces immersifs – TRIATHLON »

Les objectifs :

- Favoriser l'ancrage territorial des clubs de triathlon en créant des espaces permanents de pratique indispensables à l'accueil de nos licenciés « lieu de vie »
- Diversifier les offres de pratique pour tous « Sport de Loisir, de Santé ou de Performance »
- Création de nouvelles animations « Stages Sportifs, Programme de remise en forme »
- Investir le monde de l'entreprise « Cohésion d'équipe, Réduction du stress, Gain de productivité »
- Création de nouvelles compétitions « Challenges Indoor (à distance/sous format évènementiel) »
- Faciliter l'accès à la pratique sportive de notre discipline aux publics éloignés (Sédentaire, QPV, ZRR, ...)
- Transmettre des notions utiles à l'utilisation « positive » des écrans et des technologies liées aux réseaux connectés

Les engagements :

1. La Ligue ou la FFTRI finance et fournit les matériels. Les conseillers techniques en charge du suivi de ce projet assistent les clubs. Ils échangent régulièrement avec les opérateurs lors de visites de terrain et observent les retours des publics. La Ligue assure l'optimisation des outils technologique tant au niveau de l'ergonomie des sites qu'au niveau des synergies de réseau.

Chaque structure (club affilié F.F.TRI) expérimentatrice sera dotée de :

- 5 homes trainers connectés
- 5 vélos (modèle grand public)
- 5 tablettes tactiles
- 1 ordinateur (Type : Chrome book, dédié au responsable de séance)
- 1 équipement de vidéo projection (Vidéoprojecteur laser courte focale + Support + connectique HDMI)
- 1 écran toile tendue sur cadre
- 1 abonnement « collectif » à l'application KINOMAP
- 1 Kit de communication

La valeur totale (+ installation / livraison) de ces équipements est estimée à 13000 €.

2. Le club expérimentateur

En contrepartie de cette dotation matérielle conséquente, le club expérimentateur devra être en capacité de fournir des garanties concernant ses capacités à :

- Développer des activités à destination des publics éloignés des APS (Jeunes, Féminin...)
- Développer des activités dans les zones cibles du territoire (QPV, ZRR...)
- Développer de nouvelles formes de pratiques pour l'ensemble des adhérents
- Optimiser le temps d'utilisation des outils
- Fournir un planning prévisionnel des actions envisagées
- Contribuer aux retours d'expériences indissociables de notre démarche expérimentale

Au niveau des matériels

Compléter à l'identique la dotation matérielle avec l'acquisition de :

- 3 homes trainers connectés
- 3 vélos
- 3 tablettes tactiles

Un kit Home Trainer, Vélo et tablette est estimé à 2000€

Au niveau des espaces

Disposer d'un espace dédié à l'expérimentation comprenant :

- Une salle à usage exclusif d'une surface de 30m² minimum
- Elle sera ventilée, soit par des fenêtres ou un système dédié
- Une connexion internet haut débit
- Une proximité avec Vestiaires, Douches et Sanitaires
- Une proximité avec un second équipement permettant un enchaînement avec une autre discipline

Au niveau pédagogique

- Un encadrement professionnel
- Un collectif de bénévoles conséquent et structuré

Au niveau partenarial et Financement

- Un engagement de la collectivité locale pour la mise à disposition des locaux (3 ans minimum)
- Identifier et Mobiliser des acteurs partenaires (Association de quartier, Professionnels de la santé...)
- Un engagement de partenaire locaux pour l'acquisition de l'équipement complémentaire
- Etablir une demande de subvention Club à destination de l'ANS

3. Conventonnement

Le club signera la convention partenariale

- Conditions d'utilisation et d'entretien des matériels
- Respect de la charte de communication, de la marque
- Respect de l'évolution du cahier des charges souhaitées par la Ligue
- S'impliquera dans l'animation du dispositif (permanence et diversité des pratiques)
- S'impliquera dans la dynamique de réseau et de la communication
- Il sera ouvert aux clubs voisins (conditions d'accès à définir localement)
- Participera au recueil des données (CTL, CTN, Ligue et Fédéral)
- Sera force de proposition (évolution du dispositif technique, pédagogique et stratégique)

4. Calendrier prévisionnel 2020

- 15 Mars au 15 Avril « Appel à candidature des clubs expérimentateurs »
- Les clubs doivent répondre à l'appel à projet de la FFTRI et mettre la Ligue en copie.

Suite à la sélection des clubs retenus par la FFTRI, la Ligue dotera une sélection de club suivant en fonction de l'enveloppe réservée à cette expérience.

- Avril/Mai Choix des sites expérimentaux
- Mai / Juin Equipement et tests sur site
- Septembre Début des activités et premiers retours d'expérimentation

ELECTION PARTIELLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se sont portés candidats dans les formes et les dates réglementaires :

- Mme CARPENTIER Maïté MCT/Terres des 2 caps
- Mme POAS Apolline Crazy and Tri
- M. LEGRAND Christophe Cambrai Triathlon
- M. LYOEN Olivier Gravelines Triathlon

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA LIGUE A L'AG FEDERALE

Se sont portés candidats dans les formes et les dates réglementaires :

- M. Jean-Michel BUNIET Gravelines Triathlon
1^{ere} licence en 1988 (32)
- M. Patrice CARDINAEL..... Triathlon Littoral 59
1^{ere} licence en 2000 (20)
- M. Olivier DUCHATEAU Crazy and Tri
1^{ere} licence en 2006 (14)
- Mme Laurence DE JAEGHERE Lomme Natation Triathlon
1^{ere} licence en 1994 (26)
- M. Max LAGANT Team Noyon Triathlon
1^{ere} licence en 1989 (31)
- M. Christophe LEGRAND Cambrai Triathlon
1^{ere} licence en 1992 (28)
- Mme Bénédicte MARET Gravelines Triathlon
1^{ere} licence en 1998 (22)
- M. Laurent SZEWCZYK..... Liévin Triathlon
1^{ere} licence en 2003 (17)



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

HAUTS DE FRANCE